



La Courneuve, le lundi 28 janvier 2019

Gilles POUX, Maire
Hôtel de ville
Avenue de la République
93120 LA COURNEUVE

Objet : Préavis de grève reconductible de 0 h à 24 h à partir du mardi 5 février 2019

Monsieur le Maire,

Le pays traverse une crise sociale et politique d'une gravité exceptionnelle. Le mouvement des gilets jaunes et les luttes engagées dans la période démontrent que le monde du **travail**, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective. Le syndicat CGT des territoriaux de La Courneuve s'en félicite.

Nous condamnons la répression féroce visant à mettre un terme à l'expression des revendications. Les réponses apportées à ce stade ne sont clairement pas à la hauteur des attentes. **C'est une augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux qui est nécessaire, et qui doit être financée par une contribution fiscale accrue des plus fortunés.**

Dans la Fonction publique, le gouvernement maintient son choix de ne pas **répondre** aux revendications salariales. Le Président de la République et le gouvernement persistent dans leur volonté de briser le Statut des fonctionnaires et de réduire drastiquement le périmètre des missions de la Fonction publique.

Par ailleurs, la population de La Courneuve subit d'années en années la discrimination et la désertification des services publics avec le départ du Trésor public à Aubervilliers, la suppression de la boutique EDF ou la dégradation croissante de l'accueil à la poste, services publics de proximité vitaux pour garantir l'égalité d'accès et la satisfaction des besoins sociaux des habitants les plus démunis.

Alors que montent les exigences de justice sociale et de renforcement des services publics de proximité, et la volonté de pouvoir tout simplement vivre dans la dignité, sans la peur du lendemain, le gouvernement prévoit en particulier :

- de généraliser la possibilité du recrutement contractuel, c'est-à-dire de développer la précarité, d'accroître les inégalités entre agents, d'ouvrir les vannes au recrutement clientéliste ou partisan et de faire peser des risques majeurs sur l'égalité de traitement entre usagers
- d'affaiblir les libertés syndicales et les organismes de représentation, et de soumettre ainsi davantage les agents à l'arbitraire

- de généraliser l'individualisation et le caractère aléatoire des rémunérations, facteurs d'inégalités et de précarité pour les personnels

Ces orientations sont combattues par toutes les organisations syndicales de la Fonction publique. Alors que le « grand débat national » doit traiter des services publics et de la réforme de l'État, nous constatons que le gouvernement a l'intention à ce stade de maintenir les orientations régressives du projet de loi Fonction publique. Cette situation nous conforte dans notre analyse du caractère factice du « grand débat national ». Les projets gouvernementaux concernant notre système de retraite sont également porteurs de reculs dramatiques.

Pour ces raisons, nous revendiquons (tract ci-joint) :

- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, qui passe notamment par un développement du transport ferroviaire, par la lutte contre la concentration de l'activité sur les métropoles, véritables « territoires entrepris » au seul service des grands groupes donneurs d'ordres et de leurs actionnaires, par le maintien des départements et des compétences communales, et par le réengagement financier de l'État à hauteur des besoins exprimés ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture de postes nécessaires, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action Publique 2022 ;
- L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et la réduction du temps de travail à 32h ;
- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;

Afin de permettre à chacun de se mobiliser selon ses moyens, je vous informe que notre organisation syndicale réunie en Commission exécutive le 24 janvier a décidé de déposer un préavis de grève reconductible de 0h à 24h pour tous les agents territoriaux de La Courneuve à partir du mardi 5 février 2019 (départ en car devant la mairie).

Notre syndicat appelle d'ores et déjà à une participation large et massive lors de l'A.G du 12 février de 12h à 14h à la salle Philippe Roux et à signer massivement la pétition pour améliorer nos salaires. L'Union locale CGT organise prochainement un véritable débat « Quels services publics de proximité à La Courneuve ? » afin de reconquérir notre bien commun !

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Florence PILES

Secrétaire générale





LE 5 FÉVRIER, EN GRÈVE POUR GAGNER !

Le pays traverse une crise sociale et politique d'une gravité exceptionnelle. Le mouvement des gilets jaunes et les luttes engagées dans la période démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective. La Fédération CGT des Services publics s'en félicite

Nous condamnons la répression féroce visant à mettre un terme à l'expression des revendications. Les réponses apportées à ce stade ne sont clairement pas à la hauteur des attentes.

C'est une augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux qui est nécessaire, et qui doit être financée par une contribution fiscale accrue des plus fortunés.

Dans la Fonction publique, le gouvernement maintient son choix de ne pas répondre aux revendications salariales. Il persiste dans sa volonté de briser le Statut des fonctionnaires et de réduire drastiquement le périmètre des missions de la Fonction publique.

Alors que montent les exigences de justice sociale et de renforcement des services publics de proximité, alors que s'exprime la volonté de pouvoir tout simplement vivre sans la peur du lendemain, le gouvernement prévoit :

- de généraliser la possibilité du recrutement contractuel, c'est-à-dire de développer la précarité, d'accroître les inégalités entre agents, d'ouvrir les vannes au recrutement clientéliste ou partisan et de faire peser des risques majeurs sur l'égalité de traitement entre usagers

- d'affaiblir les libertés syndicales et les organismes de représentation, et de soumettre ainsi davantage les agents à l'arbitraire

- de généraliser l'individualisation et le caractère aléatoire des rémunérations, facteurs d'inégalités et de précarité pour les personnels

Ces orientations sont combattues par toutes les organisations syndicales de la Fonction publique. Alors que le « grand débat national » doit traiter des services publics et de la réforme de l'Etat, Darmanin et Dussopt maintiennent les orientations

régressives du projet de loi Fonction publique. Cette situation nous conforte dans notre analyse du caractère factice du « grand débat national ». Les projets gouvernementaux concernant notre système de retraite sont également porteurs de reculs dramatiques.

C'est pourquoi la CGT appelle à une journée de grève le 5 février et à mettre partout en débat le prolongement de l'action.

Nous revendiquons

• **Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 euros, des pensions et des minima sociaux ;**

• **Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune ;**

• **L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires.**

• **Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture de postes nécessaires, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action Publique 2022 ;**

• **L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et la réduction du temps de travail à 32h ;**

• **La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement**

UN PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONAL A ÉTÉ DÉPOSÉ POUR LE MOIS DE FÉVRIER PERMETTANT DE COUVRIR LES DÉCISIONS D'ACTION PRISES LOCALEMENT ET NATIONALEMENT.

FIER-E-S
OF THE
FONCTIONNAIRES



J'adhère !

Nom Prénom

Adresse :

Code postal Ville

Tel Courriel @

Collectivité employeur :



À remettre à un militant CGT ou envoyer à :
Fédération CGT des Services publics | Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
Tel. : 01 55 82 88 20 — Email : fisp@cgt.fr | Site Internet : www.cgt-servicespublics.fr

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !





Améliorer nos salaires : je signe !

Monsieur le Premier ministre,

Il est urgent, juste et possible, de revaloriser les salaires des plus de 5 millions d'agent-es de la Fonction publique qui, au quotidien, travaillent au service de l'intérêt général et font vivre des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire.

Pour cela, nous exigeons :

- des mesures générales et immédiates qui passent par la revalorisation du point d'indice et l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour toutes et tous,
- des mesures indiciaires sur le moyen et long terme comme l'intégration de l'indemnitaire dans l'indiciaire afin que cela soit pris compte dans le calcul du niveau des retraites,
- des mesures pour améliorer les déroulements de carrières, harmoniser encore davantage les grilles de rémunérations et mieux reconnaître les qualifications.

NOM PRENOM	AFFECTATION	SIGNATURE